



ANIMATRICES, ANIMATEURS, JOUONS notre rôle dans le **COMBAT** en cours ! TOUS en **GREVE** le **MERCREDI** !

Depuis le 5 décembre, un **large mouvement de grève** a débuté pour défendre nos **conquêtes sociales historiques** principalement le système de retraite par répartition.

Porté avant tout par les **secteurs des transports** (RATP, SNCF), de **l'énergie**, mais aussi par **les enseignants**, par le nouveau souffle des « **Gilets jaunes** », ils sont nombreux à reconduire la grève, à créer des caisses pour assurer la fin du mois et à appuyer les **blocages sur les dépôts de bus, des supermarchés, des ports**, etc. Des **nouvelles formes de luttes** émergent de la part des **artistes** avec des représentations gratuites, des soirées de soutien, etc.

A Nanterre de nombreux **travailleurs** sont en grève et ont également besoin de soutien.

Et nous qu'attendons-nous ?

En tant que **service public de proximité** nous avons un rôle à jouer dans le rapport de force qui s'est engagé. Les collectivités territoriales subissent également des attaques : **coupe des budgets, austérité, non remplacement de postes, privatisation, gel des salaires**. Notre métier aussi est **menacé** et en tant qu'acteurs de **l'éducation populaire** nous devons être **solidaires** des enseignants et inversement.

C'est en se **déclarant en grève le mercredi** que nous impacterons, ainsi qu'en reconduisant en ½ journée **les jours de manifestations** où nous travaillons l'après-midi.

Sur le plan national :

Le retrait immédiat du projet de retraite par point qui sera une catastrophe sociale pour les fonctionnaires et plus particulièrement pour les femmes. Ainsi **la pension sera calculée sur l'ensemble de la carrière et non plus sur les six derniers mois**. Elle ne sera **plus garantie** puisque dans un **système par point** la valeur de celui-ci peut fluctuer en fonction de la conjoncture économique.

L'âge pivot (retraite à taux plein) calculé en partie sur l'espérance de vie pourra également changer par décret et non par la loi.

Le soutien effectif aux revendications des autres secteurs, particulièrement la culture et de l'éducation !

L'augmentation des salaires et du point d'indice pour les fonctionnaires ! Ce qui augmentera les cotisations !

Sur le plan local :

La suppression du jour de carence ! La mairie de Nanterre doit se démarquer sur ce point.

Le remplacement de chaque poste ! Assez de l'alourdissement des tâches !

Un plan de titularisation des contractuels et vacataires ! Pour atteindre un taux de 60% minimum de permanent sur les centres

Le maintien des gardiens ! Ou une prime conséquente pour les personnels chargés de fermer les structures !

Agenda

**Mardi 14 janvier
2020**

Soirée de soutien aux grévistes à la maison du chemin de l'île

**Jeudi 16 janvier
2020**

Manifestation interprofessionnelle à 13h30 de Montparnasse à Place d'Italie.

**mardi 21 janvier
2020**

Assemblée générale interprofessionnelle à 10h30 à Nanterre

**22/23/24 janvier
2020**

Grève générale interprofessionnelle

**Vendredi 24
janvier 2020**

Journée massive de grève (loi examinée par le conseil des ministres)